

Rapport de la CoGeFi sur le préavis No 03/2019

**Demande de crédit pour la création d'un local sur le bâtiment de la laiterie
situé au lieu dit « En Glacière »**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion-finances, ci-après CoGeFi, composée de Monsieur Alain Rossier Président, de Mesdames Anastasia Andrey, Sylviane Clot, Valérie Isoz (excusée) et de Messieurs Pascal Berruex, Yves-Julien Delessert, Maxime Lenoir et Xavier Ecoffey (rapporteur), s'est réunie le mercredi 20 février 2019 afin d'étudier le préavis mentionné ci-dessus.

La commission s'est intéressée au rendement et au coût annuel de ce futur local. Le rendement annuel des panneaux solaires a été étudié par un technicien (renseignement pris au près de la commission ad hoc), ce qui nous assure de la fiabilité des chiffres annoncés.

Le rendement annuel du futur bâtiment est légèrement plus élevé que le coût annuel, ce qui ne peut que réjouir la CoGeFi.

Il est primordial que cette nouvelle construction s'auto-finance !

Pour terminer, nous nous sommes référés au tableau des investissements et nous vous confirmons, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, que la Commune a la capacité de financer ce préavis No 03/2019.

Si tous les préavis de ce soir sont acceptés, le solde disponible pour 2019 sera de CHF 3'361'182,47. Ceci en tenant compte de la capacité économique d'endettement 2018 (CHF 46,5 millions), conformément aux vœux émis par la CoGeFi lors de la séance du Conseil communal de décembre dernier traitant du budget 2019.

Le rapporteur
Xavier Ecoffey